



## Commissaire priseur judiciaire

Par **Facon**, le **04/02/2018** à **07:20**

Bonjour,

Un commissaire priseur judiciaire peut-il être gérant de société commerciale SARL ?

Plus précisément, un commissaire priseur judiciaire peut-il être nommé pour effectuer un inventaire dans le cadre d'une liquidation judiciaire et être en même temps gérant d'une société de ventes aux enchères ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **04/02/2018** à **08:55**

Bonjour,

C'est effectivement et souvent le cas.

Notons que la rémunération du commissaire-priseur est un pourcentage de la vente. Le commissaire-priseur a donc intérêt de vendre au meilleur prix.